

# PAS' RELLE

E-LETTER SEMESTRIELLE  
DU PORT AUTONOME  
DE STRASBOURG

## SOMMAIRE

### LIAISON INTERPORTS

La LIP 2

### LAUTERBOURG

Des atouts à faire valoir

### RTE-T

Les réseaux trans-européens de transport

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

PEPS avance à grands pas

### CÔTÉ CLIENTS

Du bitume chaud par voie fluviale pour Soprema

### ZOOM SUR ...

Le futur centre transfrontalier de formation flottant

### FERROVIAIRE

La nouvelle organisation ferroviaire

Transport de marchandises dangereuses - Le PAS remet le trophée du grand export - Rhenus Rhein Rhin - Nominations - Contacts - Nouvelles implantations

Directeur de la publication : Jean-Louis Jérôme • Rédacteur en chef : Didier Dieudonné  
Comité de rédaction : Sylviane Clauss, Joël Da Rui, Xavier Fauvain, Aurore Mourette, Manfred Rausch, Nicolas Teinturier  
Secrétaire de rédaction : Valérie Diem  
Illustrations : Union Européenne, Batorama, Soprema, Jean Meyer, Europ flash  
Maquette : Neldo Costa

## ÉDITO

### AMÉLIORER LES SERVICES OFFERTS AUX ENTREPRISES



L'un des axes stratégiques majeurs du Port autonome de Strasbourg est d'améliorer constamment les services offerts aux entreprises, que ce soit à Strasbourg ou sur la région.

Ce numéro *PAS'relle* montre que le travail doit se poursuivre sur plusieurs axes. L'accessibilité, qu'elle soit routière, ferroviaire ou pour les employés, doit être confortée et améliorée.

Avec l'aide de la CCI et du Groupement des usagers du Port, nous avons réussi à faire partager cette préoccupation par les collectivités : la démarche PEPS, la poursuite de la LIP et son financement dans le cadre du Contrat triennal, Strasbourg Ville européenne en sont des illustrations.

Mais, il nous faut aussi raisonner à une échelle plus vaste, car l'évolution des marchés notamment vers l'Europe de l'Est ou les évolutions dans le domaine de la logistique imposent d'imaginer des solutions hors de portée par des acteurs isolés. C'est là tout le sens des démarches entreprises par le PAS pour fédérer les énergies des ports du Rhin Supérieur, et s'inscrire résolument dans les évolutions de la politique européenne des transports.

Car nous le savons bien, il existe des freins au développement des échanges : réglementations différentes, infrastructures manquantes, taille critique insuffisante pour construire des offres de qualité.

Le diagnostic qui sera posé en 2013-2014 dans le cadre de l'Étude RTE-T permettra de les identifier et de trouver les solutions.

**Jean-Louis Jérôme**  
Directeur général



## LA LIP 2

Le 6 décembre dernier, à l'issue de 15 mois de travaux, la section 2 de la Liaison Interports – LIP2 – a été mise en service.

Dorénavant, la rue du Rhin Napoléon est directement connectée à la route Petit-Rhin, le passage obligé par la baïonnette de la RN4 est supprimé et les conditions de circulation sur la RN4 s'en trouvent de fait améliorées.

Bien que la route ait été ouverte à la circulation, des finitions restent encore à réaliser. Il s'agit pour l'essentiel de la couche de roulement sur la chaussée, de l'aménagement de l'itinéraire cyclable, des trottoirs rue de Chalon-sur-Saône et de la bretelle dédiée aux convois exceptionnels. Leur achèvement est prévu dans les semaines à venir.

Véritable colonne vertébrale dans le schéma de desserte de la zone portuaire entre la zone sud et nord, la LIP2 est un barreau routier majeur qui contribue aussi à structurer un secteur qui est en pleine évolution.



La réalisation de ce tronçon a nécessité des travaux considérables, la construction d'un ouvrage dénivelé sous la RN4, l'abaissement du tablier du pont route du Petit-Rhin, le dévoiement du tracé de la route du Rhin (ex RN4), et cela en maintenant le trafic routier et ferroviaire.

Malgré le soin apporté par les services de la Communauté urbaine avec la contribution du PAS pour limiter la gêne, la circulation

routière a inévitablement été perturbée et la compréhension dont ont fait preuve les usagers de la zone portuaire se doit d'être soulignée.

**Joël Da Rui**  
Pôle infrastructures

## ⇔ TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Un arrêté municipal interdit le transport de marchandises dangereuses sur l'avenue du Rhin entre le tunnel de l'Étoile compris et la rue François Epailly (quartier du Port du Rhin) dans les deux sens à partir du 1er février 2013. Ce changement de réglementation qui concerne 250 à 300 poids lourds par jour intervient dans le prolongement de l'interdiction du transit poids lourds sur l'avenue du Rhin effective depuis le 19 avril 2012.

En provenance de France et à destination du Port autonome de Strasbourg les transports de matières dangereuses sont invités à emprunter la rocade sud puis la rue de la Rochelle et enfin la nouvelle Liaison Interports inaugurée fin 2012. En provenance d'Allemagne, les transports de matières dangereuses doivent emprunter, après le pont de l'Europe, la rue Vitry-le-François afin de rejoindre le Port.



## ⇔ LE PAS REMET LE TROPHÉE DU GRAND EXPORT

Le 6 décembre dernier, lors de la soirée des Trophées de l'Export organisée par la CCI à l'Illiade, Didier Dieudonné a remis le trophée du grand export à la société Geismar. La société Geismar a été créée à Colmar en 1924. Dès son origine, l'entreprise commercialisait de l'outillage destiné à l'entretien des voies de chemins de fer. Aujourd'hui, le groupe Geismar est un des leaders mondiaux dans la conception, la fabrication et la commercialisation de matériel de pose et d'entretien des voies ferrées et des caténaires. Geismar réalise 90 % de son chiffre d'affaire dans plus de 120 pays ; performance couronnée à plusieurs reprises par l'Oscar de l'exportation. Avec une équipe de près de 1000 personnes réparties dans des filiales et bureaux commerciaux en France et à l'étranger, le groupe Geismar est un des maillons essentiels du pôle d'excellence ferroviaire français.



## ↔ DES ATOUTS À FAIRE VALOIR



Les travaux portant sur la première tranche d'extension du port de Lauterbourg sont en progression et en parallèle, une première implantation est en cours de construction. Ainsi, le Comptoir Agricole d'Hochfelden a démarré la construction d'une unité de stockage de céréales d'une capacité d'environ 40 000 tonnes qui disposera d'un poste de chargement fluvial. Ces nouvelles installations devraient être mises en service en septembre 2013.

Par ailleurs, les services du port, avec l'appui de l'ADIRA sont entrés dans une phase plus active de commercialisation. Plusieurs prospects ont marqué leur intérêt pour cette zone, tant industriels que logisticiens.

À cet effet, un événement de promotion s'est tenu à Paris le 11 décembre 2012 afin de faire connaître aux investisseurs et utilisateurs nationaux l'opportunité foncière multimodale que représentent les 48 hectares de foncier développés par le PAS à Lauterbourg.

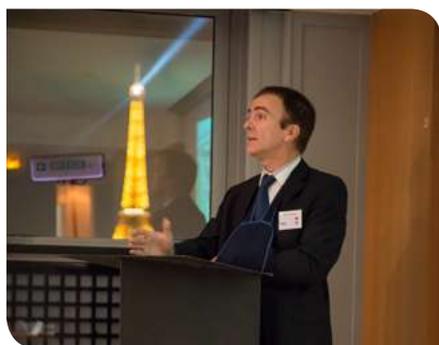
Concernant le développement d'un nouveau terminal conteneur, un terrain bord à eau d'une superficie de 10,5 ha a été réservé par le PAS. L'exploitant, société de droit privé et futur titulaire de la convention d'occupation domaniale correspondante, sera retenu à l'issue d'un appel à projet européen. Cette procédure est en cours. Les candidats ont été sélectionnés en juillet 2012. Ils ont préparé leur offre technique et financière durant le second semestre et remis leur dossier avant

la date butoir du 20 décembre 2012. La phase d'analyse des offres et de négociation se poursuivra durant le premier semestre 2013, avec l'objectif de constitution de la société opératrice du terminal, une fois que le titulaire sera désigné. À noter, le PAS envisage de prendre une participation au capital de cette société, signifiant par là qu'il entend contribuer à la réussite du projet.

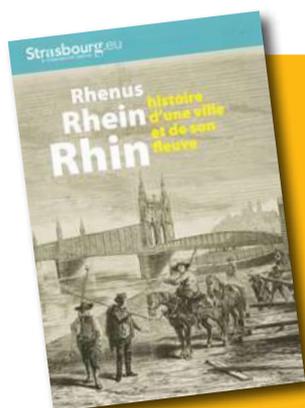
Bien évidemment, de nombreux acteurs (chargeurs, transporteurs, logisticiens...) ont fait part de leur intérêt pour cette nouvelle plateforme combinée, qui devrait voir le jour en 2014.

**Nicolas Teinturier**

Direction de la valorisation du domaine



Soirée de promotion à Paris, le 11 décembre 2012



## RHENUS RHEIN RHIN

L'exposition Rhenus Rhein Rhin joue les prolongations jusqu'au 15 mars aux Archives municipales, 32 avenue du Rhin. 120 documents, photographies et maquettes racontent l'histoire intense du Rhin et du port de Strasbourg de l'époque romaine à nos jours. Un parcours ludique pour petits et grands chemine à travers l'exposition. Quand on entre dans la salle, le conteneur utilisé sur notre stand à la Foire européenne en 2010 et 2011 capte de suite l'attention. D'après les organisateurs, une exposition a rarement attiré autant de visiteurs.

## ↔ RÉSEAUX TRANS-EUROPÉENS DE TRANSPORT (RTE-T) :



de gauche à droite : Richard Ferrer, Commission Européenne, ainsi que les directeurs de ports : François Strub (Colmar), Jean-Louis Jérôme (Strasbourg), Hans-Peter Hadorn (Rheinports), Jacky Scheidecker (Mulhouse-Rhin), Franz-Josef Reindl (Ludwigshafen), Patricia Erb-Korn (Karlsruhe), Dr. Karlheinz Hillenbrand (Kehl), Roland Hörner (Mannheim)

Le projet RTE-T des ports du Rhin Supérieur a démarré en 2012. Initié par le PAS, il fédère les plateformes de Strasbourg, Colmar, Kehl, Karlsruhe, Ludwigshafen, Mannheim, Bâle, Mulhouse et Weil am Rhein. La démarche conjointe des ports répond non seulement à des objectifs ambitieux de report modal en faveur des modes alternatifs à la route dans les cinq à dix prochaines années, mais également au renforcement de l'attractivité et de la compétitivité économique du Rhin supérieur.

Le projet a été sélectionné par la Commission européenne dans le cadre du programme des RTE-T. Ce programme, qui a pour ambition de créer un « réseau transeuropéen de transport » efficace et sobre en émissions de CO<sub>2</sub>, identifie dix « corridors européens multimodaux ». Le Rhin

Supérieur est un maillon essentiel du corridor Rotterdam-Gênes et se situe également à l'intersection de trois autres corridors de fret. Ces corridors multimodaux nécessitent comme points nodaux, des plateformes multimodales dont les ports intérieurs. Ainsi elle apporte huit cent cinquante mille euros au projet, soit 50 % du financement.

Grâce à ce soutien, les ports mèneront jusqu'à la fin 2014 d'importantes études pour identifier leurs besoins et faire face à ce rôle stratégique, en fonction des scénarios de développement des trafics pour les années de venir. Le tout doit aboutir à un master-plan d'investissement pour les cinq à dix ans à venir définissant les investissements les plus efficaces pour améliorer les performances des plateformes multimodales et faciliter les interconnexions.

Le projet sera aussi une plateforme d'échanges avec les acteurs économiques pour réfléchir et tester avec eux les meilleurs scénarios d'offres de services, de « connexion » et de mutualisation.

C'est dans ce cadre que toutes les grandes entreprises du port seront contactées pour exprimer leurs besoins et leurs attentes. Leur implication sera indispensable pour enrichir les études et assurer un impact maximal des investissements pour le développement économique du port !

Nous appelons donc nos entreprises à donner suite aux sollicitations et exprimer clairement leurs besoins et leurs propositions !

**Manfred Rausch**  
Direction du développement

### UNE PLATEFORME TRIMODALE AU BORD DU RHIN



IMPLANTEZ-VOUS À LAUTERBOURG

# GAGNEZ LE MONDE AUTREMENT!



## ⇔ PEPS AVANCE À GRANDS PAS !



Suite aux enquêtes auprès des chefs d'entreprise et des salariés (avril-juillet 2012), l'équipe PEPS a pu établir un diagnostic de l'accessibilité et de la mobilité sur la zone

portuaire strasbourgeoise, permettant de mieux comprendre leurs habitudes de déplacements et leurs attentes. Plus de 1600 salariés ont répondu à l'enquête mobilité, 32 entreprises ont déjà désigné un référent PEPS et plus de 30 idées ont été transmises !

Au vu du diagnostic, on observe que la moitié des salariés de la zone portuaire strasbourgeoise habite dans la Communauté urbaine de Strasbourg. En moyenne, un salarié parcourt 24,9 km pour se rendre à son entreprise. 33 % des salariés de la zone portuaire parcourent plus de 30 km chaque jour. Ces derniers effectuent 66 % des km parcourus par l'ensemble des salariés. Quant à leurs modes de déplacement, 74,5 % des salariés viennent en voiture seul, 5,2 % font du covoiturage, 11,4 % utilisent les transports en commun (train, bus, tram, navettes de General Motors) et 6,2 % font du vélo.

→ voir la synthèse du diagnostic PEPS sur le blog: <http://www.mobilite-peps.eu/decouvrez-les-resultats-de-lenquete-mobilite/>

D'octobre à décembre 2012, six groupes de travail ont été constitués sur les thématiques suivantes : transports en commun, déplacements internes à la zone portuaire,

voiture partagée, développement des services, animation et communication et, pérennisation de la démarche PEPS. Grâce à l'implication et à la mobilisation du PAS, de ses partenaires institutionnels et des entreprises représentantes du Groupement des Usagers des Ports de Strasbourg (ECF Llerena, General Motors, Soprema, Rhénus Logistique Alsace, Rubis Terminal, Sil Fala, Sita, Société Européenne de Stockage, UPM-Kymmene Stracel), le futur plan d'actions PEPS est en cours d'élaboration et vous sera communiqué en 2013.

Le plan d'actions PEPS devra impliquer les acteurs publics et les entreprises dans un engagement pluriannuel visant une amélioration progressive et suivie. Pour les acteurs publics : renforcement de l'offre de transport public existante, création de cheminements piétons, aménagement à moyen terme de parcours cyclables. Pour les entreprises : équipement en garage à vélos, promotion et organisation du covoiturage, actions sur les déplacements professionnels. Des référents en entreprise devront être désignés, formés, accompagnés avec l'aide des acteurs publics.

**Aurore Mourette**

Chef de projet développement durable



## SIGNATURE DE LA CHARTE DE MOBILISATION PEPS

Lors de l'Estivale du PAS en juin 2012, les entreprises fortement engagées dans la démarche PEPS ont pu signer la Charte de mobilisation PEPS en présence de la Présidente du Port autonome de Strasbourg, Catherine Trautmann.



de gauche à droite sur la photo :  
Arsène Dahl (Rhénus Logistics Alsace), Olivier Weymann (Soprema), Frédéric Pitrois (Sil Fala), Catherine Trautmann (Port autonome de Strasbourg), Christian Schmitt (Llerena ECF), Jean-Michel Cueney (UPM-Kymmene Stracel), Rémy Mathis (General Motors)

**CONTACTS :** Aurore Mourette  
tél. 06 88 69 61 24  
mél. [mourette@strasbourg.port.fr](mailto:mourette@strasbourg.port.fr)

**DÉCOUVREZ LE BLOG DE PEPS :**  
<http://www.mobilite-peps.eu/>



## LE BATEAU-BAR LOUNGE DU PAS

Idéal pour organiser des événements commerciaux ou festifs, ce bateau rencontre un succès grandissant.

Sièges fuchsia, canapés moelleux anthracite, revêtement rose flashy, capitaine et matelot sur leur 31 : tout est mis au service de la réussite de votre événement.

☎ **03 88 84 13 13**

## ⇔ DU BITUME CHAUD PAR VOIE FLUVIALE POUR SOPREMA



### LE GROUPE SOPREMA EN CHIFFRES

**1<sup>ER</sup>**  
EXPORTATEUR FRANÇAIS  
DANS SON SECTEUR

**+ DE 150**  
MILLIONS DE M<sup>2</sup>  
DE MEMBRANES  
FABRIQUÉES PAR AN

PRÉSENT DANS  
**90 PAYS**

AVEC  
**4 500**  
COLLABORATEURS

**15**  
USINES D'ÉTANCHÉITÉ  
**6**

D'ISOLATION ET  
**4**  
DE DÉSENFUMAGE

**18**  
FILIALES ET  
**4 000**  
DISTRIBUTEURS

**6**  
CENTRES DE R & D ET  
**5**  
CENTRES DE FORMATION

S'appuyant sur son cœur de métier depuis 1908, la fabrication et la mise en œuvre de produits d'étanchéité bitumineuse, SOPREMA s'est diversifiée sur de nouveaux marchés (étanchéité végétalisée, photovoltaïque, des ouvrages d'art, liquide, synthétique, ...) et a intégré des activités complémentaires (isolation, désenfumage, charpentes métalliques, couvertures traditionnelles, ...).

Jusqu'en juin 2011, l'usine SOPREMA de Strasbourg est approvisionnée en bitume par la raffinerie de Reichstett pour la fabrication de membranes d'étanchéité. Sa fermeture déstabilise toute l'organisation industrielle et logistique du site, dont les emplois sont menacés. Face à cette situation, SOPREMA a su s'adapter rapidement.

L'usine étant située le long du Rhin, le projet - nom de code Calypso - est mené de concert avec le Port autonome de Strasbourg et Voies Navigables de France : il consiste à transporter le bitume chaud par voie fluviale, à l'aide de barges spécialement adaptées. Après l'obtention des autorisations, une équipe pluridisciplinaire d'une dizaine de personnes du Port autonome, d'un bureau d'études et de SOPREMA s'attelle à ce projet stratégique pour le site.

Technique et complexe, le chantier transforme le paysage de l'usine : génie civil, tuyauteries flambant neuves, montage original d'une citerne et quai dédié complètent le dispositif industriel, qui bénéficie des Meilleures Techniques Disponibles en sécurité et rendement énergétique.

Calypso démontre que l'industrie doit investir pour être performante, se développer et que SOPREMA a des idées ! Née d'une situation de crise, cette innovation logistique constitue pour le site de production un avantage pérenne sur le plan économique et environnemental : une centaine d'emplois sauvés, plus de 1 000 camions en moins sur la route et 46 % de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> par an.



Soprema



## ⇔ LE FUTUR CENTRE TRANSFRONTALIER DE FORMATION FLOTTANT



Après la mise en service du bateau-pompe franco-allemand EUROPA 1 en 2008, le SDIS 67 a développé, avec l'appui des services homologues de Rhénanie-Palatinat, du Bade-Wurtemberg, du SDIS 68 ainsi

que des pompiers suisses, un nouveau projet de coopération qui consiste à réaliser un centre de formation nautique sur une péniche pour compléter les moyens opérationnels existants tels que le bateau-pompe EUROPA 1 et le bateau-pompe Metropolregion Rhein-Neckar.

L'objectif est de dispenser aux sapeurs-pompiers des régions frontalières allemandes, française et suisses une formation qui se rapproche le plus possible de la réalité des interventions en milieu fluvial (feux de bateaux, colmatage de fuites de produits ou encore sauvetage de personnes).

À cet effet, le SDIS 67 a acquis en novembre 2012 le TMS ALTHAREN, une péniche tanker de 1972 sur laquelle seront mis en place différents simulateurs. Après des travaux de transformation en 2013 et 2014, elle deviendra un centre d'entraînement transfrontalier à la maîtrise des risques

sur le Rhin (CRERF). Il s'agit là d'un pas significatif vers une coopération encore plus étroite et qui dépasse les frontières ainsi que les concepts nationaux de formation des services d'incendie et de secours français, allemands et suisses.

L'initiative est soutenue par le programme européen INTERREG IV Rhin supérieur dont la contribution financière s'élève à 1,3 M€ sur un budget global de 2,9 M€, par l'État français, la Région Alsace, le SDIS 67 (maître d'ouvrage), le SDIS 68, le PAS, les Länder du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat ainsi que le Gewerbepark Breisgau.

Le PAS a rapidement décidé d'être partenaire de ce projet et d'accueillir le centre flottant au sud de la zone, dans la Darse IV. Il partagera son activité entre les ports de Strasbourg, Mulhouse et Mannheim.

**Didier Dieudonné**

## LE PROPELLER CLUB

### UNE ASSOCIATION DE 13 000 MEMBRES

Le Propeller Club, Club Service Professionnel est une association à but non lucratif fondée en 1927 à New York et regroupe actuellement plus de 13 000 membres actifs répartis dans plus de 200 ports à travers le monde.

Ses objectifs : défendre et promouvoir les activités de la marine marchande, rapprocher les acteurs du transport maritime, favoriser les échanges et la concertation. Aujourd'hui, le Propeller Club s'est déployé à travers le monde, accroissant sa notoriété internationale. Les clubs non américains représentant aujourd'hui le quart de l'effectif global.

### LE PROPELLER CLUB EN EUROPE

L'Association Européenne des Propeller Clubs (EAPC) fondée en 1992 regroupe plus de 30 clubs portuaires poursuivant le même but : la défense et la promotion des activités de la marine marchande et de ses activités connexes touchant toutes au commerce international.

Le club de Strasbourg compte près d'une cinquantaine de membres actifs officiant dans les secteurs du monde maritime et fluvial (transit, logistique, douane, agence maritime...) qui se réunissent mensuellement autour d'un intervenant.

### 30<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU CLUB DE STRASBOURG

Pour marquer cet anniversaire, le club, fondé en 1982, a organisé le 16 novembre dernière une soirée exceptionnelle placée le haut patronage de Catherine Trautmann, ancienne ministre, députée

européenne, vice-présidente de la CUS, conseillère municipale de Strasbourg, et présidente du PAS. Plus d'une centaine de personnes, dont des représentants d'autres clubs et de l'EAPC ont participé à cette soirée. De nombreux sponsors ont permis de donner un lustre particulier à cet événement. En particulier le Port autonome de Strasbourg et le croisiériste CroisiEurope qui a mis l'un de ses magnifiques bateaux à disposition.

Pour le futur, le club souhaite mener à bien un vieux projet, à savoir, construire un véritable club transfrontalier en y associant plus largement les professionnels outre-Rhin. Un club Strasbourg-Kehl ou Alsace-Bade serait une première pour l'EAPC et une pierre de plus, aussi petite soit-elle, à l'édifice européen.

**Jean-Marc Uhrweiller**  
Président



## ⇔ ORGANISATION FERROVIAIRE DU PORT

Depuis le 12 juillet 2011, le PAS est devenu, par voie d'ordonnance, propriétaire et gestionnaire de l'ensemble des voies ferrées portuaires et de leurs installations, notamment le Poste d'aiguillage de la gare Port du Rhin. Après une période transitoire assurée par la SNCF, le PAS a confié à Europorte, par voie de marché public, les responsabilités de gestion des circulations et de maintenance des voies et installations techniques.

Europorte, par sa filiale Socorail, assure depuis le 9 décembre dernier les missions de préparation et de gestion opérationnelles de circulations en lien avec les tractionnaires, la maintenance de la signalisation (y compris passages à niveaux) et l'entretien des caténaires. Socorail assure également les astreintes relatives aux dérangements pouvant intervenir sur les 115 km de voies que représente le réseau ferré portuaire (RFP) réparti sur les trois sites de Strasbourg, Lauterbourg et Markolsheim.

L'objectif assigné à Socorail par le PAS dans le cadre de sa démarche globale de relance du mode ferroviaire, est d'être un facilitateur de trafic.

Pour ce faire, Socorail a mis en place une équipe dédiée de 9 personnes appuyée localement par l'entreprise de travaux ferroviaires ETF située dans la zone portuaire de Strasbourg. Par ailleurs, fort de son expérience similaire reconnue dans les ports Maritimes, Socorail a développé des outils modernes et performants permettant de définir de manière précise et pertinente les investissements à entreprendre pour garantir, à coût optimal, la sécurité et la pérennité du RFP.

Le PAS, en tant de Gestionnaire d'Infrastructure (GI), conserve la charge de rédaction du Document de Référence du Réseau (DRR) et du Règlement de Sécurité de l'Exploitation (RSE).

Le DRR définit les conditions générales d'utilisation du RFP sur les plans opérationnel et tarifaire, les caractéristiques techniques du réseau ainsi que les règles de gestion des circulations et d'attribution des capacités.

Le RFP a vocation à recevoir de manière non discriminatoire chacun des opérateurs ferroviaires qui en font la demande et qui disposent soit d'une licence d'entreprise ferroviaire (EF) soit d'un agrément ministériel. Aujourd'hui les EF FRET SNCF, VFLI, OSR, EUROPORTE France et ECR sont présentes et actives sur RFP.

Le RSE, approuvé par l'Établissement Public de Sécurité Ferroviaire (EPSF), définit quant à lui les dispositions prises pour assurer la sécurité des circulations et de la maintenance. Parallèlement, le PAS continue d'assurer la conception et la réalisation des travaux neufs et des travaux de renouvellement d'infrastructure.

Le PAS affiche clairement là son ambition d'être un GI de proximité à l'écoute des entreprises embranchés et des tractionnaires.

**Xavier Fauvain**  
Réseau ferré portuaire



## NOMINATIONS

### JEAN-LOUIS JÉRÔME À LA TÊTE DE LA FEPI...

Jean-Louis Jérôme, directeur général du PAS, a été élu président de la Fédération européenne des Ports Intérieurs. Cette fédération regroupe 200 ports intérieurs de 19 pays de l'Union européenne ainsi que de Moldavie, de Suisse et d'Ukraine et a également un observateur en Egypte.

La FEPI fait la promotion du rôle des ports intérieurs européens comme plateformes intermodales combinant le transport fluvial, maritime, ferroviaire et routier.



### ... ET DIDIER DIEUDONNÉ À CELLE DE L'AFPI

Didier Dieudonné, directeur général délégué du PAS, est depuis l'été dernier vice-président de l'Association française des ports intérieurs.

Regroupant 20 ports des principaux bassins de navigation français, les objectifs de l'AFPI sont : mieux faire connaître l'importance économique de ports intérieurs et leur contribution à la création de richesses et à l'emploi, promouvoir l'échange d'informations d'ordre technique, logistique et portuaire entre ses membres pour partager les bonnes pratiques, renforcer le dialogue et la collaboration avec les ports maritimes, favoriser le transport multimodal pour faire mieux cohabiter mobilité et respect de l'environnement, assurer la représentation des ports intérieurs français au sein des instances européennes et internationales.



## PORT AUTONOME DE STRASBOURG

25 rue de la Nuée Bleue - CS 80407  
67002 Strasbourg cedex  
Tél. 03 88 21 74 74 - Fax 03 88 23 56 57  
Mél. pas@strasbourg.port.fr  
www.strasbourg.port.fr

Infrastructures :  
**Joël Da Rui**  
tél. 03 88 21 78 38

Qualité Sécurité Environnement  
**Bénédicte Sénèque**  
tél. 03 88 21 78 39

Conteneurs-colis lourds Strasbourg :  
**Lionel Husser**  
tél. 03 88 65 70 67

Routes, espaces verts, bassins :  
**Denis Edel**  
tél. 03 88 60 53 31

Animatrice PEPS :  
**Aurore Mourette**  
tél. 03 88 21 74 25

Chargée d'affaires domaniales :  
**Nathalie Oehler**  
tél. 03 88 21 74 22

Réseau ferré portuaire :  
**Xavier Fauvain**  
tél. 03 88 21 78 16

Communication :  
**Sylviane Clauss**  
tél. 03 88 21 74 43

Gestion des contrats domaniaux :  
**Nathalie Richard-Klein**  
tél. 03 88 21 74 28

Service juridique :  
**Thomas Schaeffer**  
tél. 03 88 21 74 15

Batorama :  
**Alain Fritsch**  
tél. 03 88 21 78 11

Bâtiments :  
**Christian Andrès**  
tél. 03 88 21 78 24

Officier de port, statistiques et droits de port : **Jacky Bender**  
tél. 03 88 21 78 06

Adresses électroniques :  
**initiale du prénom.nom@strasbourg.port.fr**

## ⇔ ILS VIENNENT DE S'IMPLANTER DANS LA ZONE PORTUAIRE

### MAZET TRANSPORTS

**transport routier marchandises**  
29 rue de Calais - Strasbourg

### TRANSPORT EMMA TRANS

**organisation et gestion transport**  
16 rue de Cherbourg - Strasbourg

### EPALIA

**recyclage et réparation de palettes**  
16 rue de la Rochelle - Strasbourg

### ACTIV PALETTES

**achat – recyclage et réparation de palettes**  
23 rue de Cherbourg - Strasbourg

### AUTOVISION

**contrôle technique poids lourds**  
5 rue de Bayonne - Strasbourg

### SEGA ELECTRICITÉ

24 rue de Dunkerque - Strasbourg

### ECF – LLERENA ALSACE

**conduite d'engins de TP**  
7 rue de la Rochelle - Strasbourg

### SOCORAIL FILIALE D'EUROPORTE

**maintenance des voies**  
7 rue de Dunkerque - Strasbourg

### SOLIBAT

**second œuvre bâtiment, nettoyage, sous-traitance industrielle**  
2 rue d'Alger - Strasbourg

### LOCAPORT

**location espaces ateliers, bureaux, entrepôts**  
2 rue d'Alger - Strasbourg

## ⇔ ILS SE SONT AGRANDIS...

### OVH

**data center hébergeur de sites et de serveurs**  
9 rue du Bassin de l'Industrie  
Strasbourg

### CROISIEUROPE

2 rue du Havre  
Strasbourg

### TRANSPORTS PHILIPPE MESSERLIN

**société de transports et de services**  
9 rue de Bayonne  
Strasbourg

